

30^c Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	(— d ^e —) 3 fr. 50
» 2 ^e page	(— d ^e —) 6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ESPRIT RENOUVELÉ

A France nouvelle, il faut une éducation renouvelée. On tente une réforme de l'enseignement et l'on s'en prend d'abord à ce qui en fait la substance essentielle, à l'esprit qui doit l'animer.

Apprendre un peu de tout à l'école pour tout oublier dès qu'on l'a quittée !...

Ainsi pratiquée, ce qu'on appelle « l'instruction obligatoire » ne sert à rien ! Ni elle n'enrichit l'esprit, ni elle ne forme le caractère !

Bien sûr, la grande école est celle de la vie, mais l'instruction a précisément pour but d'y préparer ! Bien sûr les notions qu'on acquiert en classe sont forcément rudimentaires, simples germes déposés dans de jeunes cerveaux et dans de jeunes cœurs (car on apprend beaucoup par le cœur !). Mais pour que ces notions premières ne soient pas tout de suite comme des fruits desséchés, pour qu'elles aient ensuite une influence sur le développement futur de l'individu, il faut les vivifier par la valeur morale dont sera imprégné l'être malléable qu'est l'enfant. L'enfant, père de l'homme, suivant une magnifique expression que je crois de Clemenceau !

L'école n'a pas été faite uniquement pour rendre inutile la profession d'écrivains publics. Elle doit servir d'apprentissage théorique à la vie et si l'on n'y donne pas une bonne éducation civique, une bonne formation morale, au lieu de la fermer tout de suite. L'être humain n'a pas besoin d'étudier pour se développer physiquement ; il est assez richement pourvu d'instincts pour apprendre seul à se débrouiller dans la jungle sociale tout comme l'animal se débrouille sans maître et sans éducateurs dans la primitive jungle naturelle !

Comme il s'agit de former non des bêtes humaines, mais des hommes, le ministre de l'Instruction Publique vient de préciser quelques-uns des éléments civiques et moraux sur lesquels sera fondé son enseignement.

Les devoirs envers la Patrie, le patriotisme national, le patriotisme seront expressément inscrits dans les sujets de leçons que les instituteurs devront faire à leurs élèves. Ils trouvent leur corollaire dans les devoirs envers l'Etat. Ici, les thèmes offerts aux maîtres sont : l'intérêt général, le respect de la loi, le sens et la noblesse de la notion de « servir ». L'histoire nationale, toujours, et l'histoire régionale ou locale, souvent, fourniront de nombreux exemples pour illustrer cet enseignement et concrétiser ces notions qui pourraient être un peu abstraites pour les esprits enfants.

Dans un tel enseignement doit se retremper cet admirable patriotisme français qui fit si longtemps la grandeur et le rayonnement de notre pays.

Autour de l'idée nationale l'école doit rassembler tous les Français en exaltant les esprits et les cœurs dans un dévouement à une cause commune, au lieu de leur apprendre que la société est un champ clos où des factions rivales se rencontrent dans une lutte acharnée pour se disputer les lambeaux de la fortune publique.

Je me rappelle le mot d'un célèbre socialiste-marxiste qui se croyait un libérateur et qui me cria dans une réunion que « la question sociale est une question de ventre ». Eh bien ! cela n'est pas vrai et ce n'est pas libérer l'homme que de le découronner de tout idéal ; c'est l'abaisser et l'abêtir.

Pour que son existence ne soit pas une suite misérable de jours vides et mornes, il lui faut un idéal, une foi, une mystique qui l'élève au-dessus de lui-même ; quelque chose qui le dépasse, le déborde dans l'espace et dans la durée, sinon il n'y aura pas de différence entre la carrière de l'homme et celle de la brute, sauf que l'homme sera désavantagé parce qu'il comprendra sa misère et que l'animal ne comprendra pas la sienne.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

Un article du Maréchal Pétain

Le maréchal Pétain a publié dans la « Revue des Deux-Mondes » un article sur la politique sociale de l'avenir.

On y lit notamment : « La politique, la vraie politique, est à la fois une science et un art. Son objet est de rendre les peuples prospères, les civilisations florissantes, les patries durables. »

« Elle est l'art de gouverner les hommes conformément à leur intérêt le plus général et le plus élevé. »

« Elle ne s'adresse pas aux sentiments bas, tels que l'envie, la cupidité, la vengeance ; mais à la passion du bien public, à la générosité. »

« ...Un Etat fort est l'organe indispensable d'un bon gouvernement parce que, pour remplir dignement sa mission, un Etat doit être libre et que, seules, les mains libres sont fortes pour le bien. »

« C'est cet Etat fort, ramené à ses attributions véritables, que nous voulons instituer sur les débris de l'Etat énorme et débile qui s'est effondré sous le poids de ses faiblesses et de ses fautes beaucoup plus que sous les coups de l'ennemi. »

« Déjà, il a donné la mesure de sa force, de sa liberté, de son souci du bien public, en accomplissant en quelques semaines des tâches qu'aucun des gouvernements de la III^e République n'avait même osé attaquer. »

L'expansion japonaise et les Philippines

Le ministre des Finances philippin, M. Manuel Roxa, a adressé à la radio un appel au gouvernement des Etats-Unis pour lui demander, en raison de la situation internationale, d'envoyer aux Philippines des armes, des avions, des équipements, afin de permettre aux Iles Philippines de se défendre en cas de besoin.

Les Ecoles Normales seraient supprimées

On lit dans le « Figaro » : La réforme de l'enseignement va entrer dans sa phase de réalisation, M. Georges Ripert, ministre de l'Instruction publique et de la Jeunesse, travaille à mettre au point les modalités de cette réforme. Nous croyons pouvoir affirmer que d'ici quelques jours la première des mesures envisagées sera rendue publique.

Cette mesure concerne les écoles normales d'instituteurs. Leur suppression est chose acquise, et dès le mois d'octobre commencera à fonctionner un nouveau régime transitoire.

Les futurs instituteurs suivront les classes du lycée jusqu'à la première partie du baccalauréat.

En Egypte

Un communiqué du commandement des forces britanniques en Egypte annonce, notamment, que les Italiens consolident leurs positions à Sidi Barani, qui est devenu un objectif pour la R.A.F.

La ville de Ben Ghazi a été bombardée par les appareils britanniques.

Au cours des opérations en Méditerranée, les Anglais ont abattu quatre avions italiens, dont un hydravion, dont l'équipage a été recueilli par les Anglais et fait prisonnier.

Accord anglo-espagnol

On apprend qu'un accord a été conclu entre la Grande-Bretagne et l'Espagne concernant l'importation de produits pétroliers dans ce dernier pays.

Dans les milieux officiels on le considère comme satisfaisant pour les deux parties.

Les relations italo-grecques

De source anglaise, on apprend que les relations sont moins tendues entre l'Italie et la Grèce.

La délegation d'Italie a fait savoir, en effet, aux familles italiennes établies en Grèce, et qui avaient quitté le territoire grec, qu'elles pouvaient y retourner, à partir du 25 septembre. Les écoles italiennes de Salonique ouvriront à la fin du mois.

Les Anglais possèdent une arme secrète

On a dit que, depuis quelques jours, les Anglais faisaient usage avec efficacité d'une nouvelle arme secrète pour se protéger des bombardiers allemands. Ce n'est ni un canon, ni un rayon, assure-t-on à Londres. Tout ce que l'on peut savoir, c'est qu'il s'agit d'un appareil de fabrication facile et de maniement aisé qui, dit-on, fait merveille pour la défense de faibles superficies d'importance vitale.

Au Mexique

Le bruit a couru qu'une révolte, dirigée par le lieutenant-colonel Cruz Villalva, aurait éclaté dans l'Etat mexicain de Chihuahua.

Les autorités locales déclarent n'avoir rien reçu à ce sujet et, par conséquent, ne pouvoir ni démentir, ni confirmer.

Dans l'Etat de Guerrero, où des désordres se seraient déjà produits, règne un calme absolu.

EN PEU DE MOTS...

— Le président Roosevelt a prononcé, à Philadelphie, un discours qui est le premier de sa campagne électorale.

— Le vapeur portugais « Cassequet », jaugeant 7.300 tonnes, a été arrêté alors qu'il revenait d'Afrique et se dirigeait sur Lisbonne, par un contre-torpilleur anglais, et conduit à Gibraltar.

— Dans sa réunion de jeudi, à 17 heures, le Conseil des ministres a examiné le programme de travaux d'Etat. Une première dépense de l'ordre de 25 milliards est envisagée.

— Le Maréchal Pétain a reçu un don important des colons marocains qui ont apporté un témoignage nouveau de leur loyalisme et de leur fidélité à la métropole et à son gouvernement.

— L'accord économique dano-soviétique a été signé mercredi à Moscou.

— Depuis le 6 septembre, 83 condamnations ont été prononcées par le parquet de la Seine pour majoration illicite de prix. 17 fermetures d'établissements pour une durée allant jusqu'à 3 mois ont été prononcées.

LA FABRICATION DU RAISIN

Nos ménagères du Quercy n'ont pas manqué de sourire en entendant la recette du raisiné donnée par la radio. Elles ont mieux que ça en s'en rapportant aux enseignements si expérimentés de leurs grand-mères.

Voici d'ailleurs comment nous avons toujours vu fabriquer le raisiné chez nous : D'abord on n'achète pas de raisins pour les faire éclater dans une bassine après égrappage ; c'est trop compliqué et puis celui qui achètera des raisins à 6 fr. le kilogramme ne le raisiné revient un peu cher.

Il est beaucoup plus simple de puiser du moût dans la barrique arrivant de la vigne le soir des vendanges. On en prend la quantité que l'on estime nécessaire et tout de suite on fait un bon feu de sarments de vigne. Lorsque la braise est bien vive on la « longe avec une pelle dans le moût. Cette opération a pour but de clarifier le moût et de couper net la fermentation.

Mais à la radio on ne connaît sans doute pas « l'on rascellon » dont nos aïeules savaient l'excellent effet, autrement dit l'emploi de cette braise de sarments.

On laisse donc reposer le jus ainsi coupé de la fermentation et il se clarifie jusqu'au lendemain matin. Ensuite, on passe ce jus sur un tamis qui peut être un linge de cuisine ; on met le jus à cuire dans un chaudron. Au bout d'un certain temps, quand le jus commence à prendre un aspect sirupeux d'un couleur brun clair, on verse les morceaux de fruits que l'on a préalablement préparés : prunes entières, morceaux de poires, de coings, de côtes de melon que l'on a eu soin de mettre de côté, même des morceaux de betteraves qui ne sont pas plus mauvais qu'autre chose.

Le tout doit cuire ensemble et on interrompt la cuisson quand le jus pris entre deux doigts forme un filet, qu'il « tille » comme on dit en patois et que les fruits sont encore restés assez fermes.

Voilà la recette de nos grand-mères telle qu'elle s'est perpétuée sans nos ménages caraux où l'on a le privilège de faire, à très bon marché, du raisiné qui n'a pas besoin de sucre.

Et on en fera cette année pour la consommation familiale sans doute et on en mettra aussi en boîtes soudées pour envoyer aux prisonniers, en songeant que ce produit naturellement sucré apporte aux malades comme aux bien portants un nombre très appréciable de calories. Serait bien coupable la ménagère qui négligerait de faire du raisiné qui va constituer une ressource alimentaire de premier plan.

Ernest LAFON.

L'HUILE DE NOIX

La question de la fabrication de l'huile de noix est, à cette heure, à la veille d'être résolue.

Comme nous l'avons indiqué, à Souillac, on a déjà pris toutes dispositions utiles pour fabriquer et livrer à la consommation une forte quantité d'huile de noix.

A Cahors, un groupe de nos concitoyens s'est rendu acquéreur d'un important matériel pour la fabrication de l'huile de noix.

On sait que le moulin à une grande renommée dans la région : son installation et ses presses spéciales permettront un rendement d'huile important.

On ne peut que se réjouir de ces initiatives, dont les auteurs méritent d'être félicités et encouragés.

DISTRIBUTION DE COUPONS INDIVIDUELS DE RATIONNEMENT

Le public est informé que le Gouvernement a décidé la mise en service, à partir du 23 septembre, de coupons individuels de rationnement pour le pain, la viande, les matières grasses et pour le fromage.

Chaque consommateur recevra indistinctement deux feuilles, quelle que soit sa catégorie :

1^o Une feuille de tickets de pain (couleur chamois) valable pour quatre semaines. La feuille de tickets de pain sera remise en échange du coupon n° 1 de la carte d'alimentation.

2^o Une feuille de couleur bleue en échange des trois coupons suivants de la carte d'alimentation.

Coupon n° 6 : Fromage.
Coupon n° 7 : Matières grasses.

En conséquence, les consommateurs de la commune de Cahors sont invités à se présenter à la Mairie (2^e étage) porteurs de leurs cartes d'alimentation dans l'ordre suivant :

Samedi 21 septembre, les personnes dont le nom de famille commence par les lettres A, B, C, D, E, F, G.
Dimanche 22 septembre, lettres H à Z.
Exceptionnellement, et en raison de l'urgence les bureaux seront ouverts au public le matin, de 7 h. à midi et de 14 h. à 19 h.

A l'effigie du Maréchal Pétain

Le Ministère des Finances annonce que, d'ici peu, un nouveau timbre sera lancé à l'effigie du Maréchal Pétain. De même, les pièces de 5 francs, qui feront sous peu leur réapparition, seront frappées à l'effigie du Maréchal Pétain.

Cycliste renverseur et fuyard

Sur la route de Rivière-Haute d'Albas, un jeune cycliste a renversé deux femmes qui revenaient de la foire de Prayssac. Mme Vve Couture, de Cambon, n'a eu que des contusions sans gravité. Mais une réfugiée a eu un bras cassé et plusieurs contusions, qui ont nécessité son transport à l'hôpital. Quant au cycliste, il s'est empressé de prendre la fuite. Une enquête est ouverte et on espère que le cycliste ne tardera pas à être retrouvé.

Chronique du Lot

CAHORS

ET L'ABATTOIR ?

Depuis quelques jours, tous ceux qui, en raison de leur profession, sont obligés de se rendre à l'Abattoir, ne sont pas satisfaits, mais pas du tout, de leur visite, et font entendre de vives protestations. Bien justifiées. Il paraît que cet établissement est, à l'heure actuelle, dans un état lamentable, et dégage des odeurs pestilentielles provenant de bêtes mortes, impropres à la consommation et abandonnées là où elles sont tombées. Cette situation ne saurait durer et les bouchers de la ville ont adressé à qui de droit de justes plaintes.

Les habitants de l'avenue et de la rue Jean-Jaurès y joignent leurs réclamations.

Il faut espérer que ces plaintes seront entendues, car il s'agit, avant tout, d'une question d'hygiène de première nécessité.

L. B.

DECLARATION DE RECOLTE DE BLE

Le Maire de la Ville de Cahors rappelle aux agriculteurs de la commune qu'ils doivent, comme par le passé, déclarer à la Mairie leur récolte de blé ainsi que les quantités de céréales secondaires suivantes : avoine, maïs, seigle, orge, méteil, avant le 1^{er} octobre, date limite.

Il faut connaître, en outre, qu'en raison des circonstances actuelles et du caractère déficitaire de la récolte, toute fausse déclaration pour dissimulation de récolte ou renseignements volontairement erronés fera l'objet de sanctions immédiates, telles qu'elles sont prévues par les dispositions de l'article 12 du décret du 8 septembre 1936.

AVIS AUX INDUSTRIELS REPLIES DANS LE LOT

Le Comité de la Foire de Lyon fait savoir qu'il est chaque jour sollicité par des commerçants désireux d'obtenir l'adresse de fournisseurs d'objets ou produits dont ils s'approvisionnaient en zone occupée. Pour obtenir les renseignements qui lui permettront de répondre utilement à ces demandes, le Comité de la Foire de Lyon a fait appel aux Chambres de Commerce.

La Chambre de Commerce du Lot prie donc les industriels qui, depuis septembre 1939, se seraient repliés et auraient installé leur industrie dans le département du Lot de faire connaître à son Secrétariat, quai Caugaigne, à Cahors :

a) la raison sociale de leur Maison,
b) la nature de leur production,
c) leur adresse actuelle ainsi que leur adresse antérieure.

EXAMENS D'OCTOBRE

Brevet Supérieur. — L'examen aura lieu pour les aspirants et les aspirantes à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Cahors, le 1^{er} octobre 1940.

Epreuves de mathématiques à 6 h. 40.
Autres épreuves écrites à 9 h. 40.

Epreuves orales de 1^{er} et 2^e années à partir de 10 h.

Brevet Élémentaire et Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur (section générale). — L'examen aura lieu pour les aspirants et les aspirantes au lycée de garçons de Cahors, le 7 octobre 1940. L'appel des candidats commencera à 7 h. 30.

Le rapatriement par voiture en zone libre est terminé

Le rapatriement par voiture de zone libre à zone libre est considéré comme terminé à dater du 20 septembre. Aucun certificat de rapatriement ne pourra plus être délivré aux réfugiés de cette catégorie par les mairies.

Les réfugiés ayant des cas particuliers à faire valoir devront écrire ou se présenter à la Préfecture, Secrétariat général aux réfugiés, qui appréciera leur valeur.

En jouant avec un revolver

Deux jeunes réfugiés s'amusaient à manipuler un revolver. Soudain le coup parti et une balle érafla la lèvre supérieure de C... A., 19 ans et alla se loger dans son bras droit.

L'auteur de l'accident, le nommé P. M., 18 ans, pris de peur jeta le revolver dans le Lot et alla faire soigner le blessé.

L'extradition de la balle a été faite par M. le docteur Galvet.

Le nommé P... a été dépré au Parquet pour blessures par imprudence, pour port d'arme prohibée et pour délit d'arme non déclarée.

Blessés et Prisonniers

Sont blessés et prisonniers à l'hôpital de Marcoing (Nord) : Jean-Marie Isserte, de Cornac ; Pierre Galmette, d'Isseps ; Joseph Teysseidou, de Ste-Colombe ; Jean Fourès, de Laburgade. Ces blessés sont en voie de guérison.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purleur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purleur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Le « quant à soi »

Dans ce compartiment de deuxième classe, nous étions huit. C'est-à-dire que nous étions « complet ».

Il y avait là des messieurs, des dames, des jeunes gens et des jeunes filles, en particulier un couple tout neuf, très certainement de retour de son voyage de noces et qui était dans les étoiles.

Durant les cinq heures environ que dura le trajet, personne ne se parla. Les gens qui étaient ensemble, bien entendu, se chuchotaient leurs impressions et causaient de leurs petites affaires, mais ceux qui ne se connaissaient pas se taisaient, aucune communication ! On se regardait dans le blanc de l'œil. Peut-être avait-on envie de se dire quelque chose, mais on ne le faisait pas.

Un vieux ménage ayant un petit chien qui dormait sur la banquette, un monsieur le caressa : « Il est gentil et bien chéri, dit-il, bien gentil et bien joli ». Le toutou leva sur l'inconnu ses bons yeux qui parlaient à leur façon ; mais comme ni le maître ni la maîtresse du chien ne disaient rien, cette tentative de communication avorta misérablement.

On fut sauvé par l'enfance. Deux petites filles, debout dans le couloir, regardaient courir le paysage. La plus jeune n'y tint plus.

— Où allez-vous comme ça ? demanda-t-elle à sa voisine.

— Nous allons à Lyon. Et vous ?

— Nous, nous allons à Sète. Nous habitons Cherbourg ; nous sommes réfugiés.

Et la conversation continua, jusqu'à ce que l'une des mamans, choquée sans doute de tant de familiarité, eût rappelé son rejeton à l'ordre :

— Béatrix !
— Maman ?
— N'ennuie pas cette petite fille !

Cela voulait dire en français, en français que parlait cette petite bourgeoise française : « Tais-toi et souviens-toi de ce que je t'ai dit cent fois : on ne raconte pas ses affaires aux gens que l'on ne connaît pas. »

Je sais qu'une personne « bien éduquée » ne doit pas parler à n'importe qui. Mais on a poussé trop loin, dans la classe moyenne, ce goût des convenances, ce « quant-à-soi » correct et desséchant. Le peuple souvent exagère dans le sens contraire ; mais il nous donne l'exemple d'une chaleur de cœur, d'une fraternité véritable qui se traduit toujours par des gestes d'entraide et de secours.

Or, cette entraide et ce secours mutuel nous en avons en ce moment plus besoin que jamais. Le malheur rapproche. Il faut nous dire aujourd'hui que dans la limite de la correction, tous les Français sont membres d'une même famille et que l'on peut, que l'on doit même parler pour leur venir en aide à ses compagnons de voyage.

Nos Echos

Que faut-il faire ?

Que nous manquons de papier c'est une chose connue non seulement des imprimeurs et des journalistes, mais qui commence à l'être aussi du grand public lequel s'en aperçoit quand il est obligé de s'approvisionner des feuilles et enveloppes nécessaires à sa correspondance.

En prévision de cette pénurie le gouvernement a recommandé à tout un chacun de ne pas jeter ni gaspiller les vieux papiers.

Ça c'est très bien ! Mais quand on a ainsi ramassé une certaine quantité de ces vieux papiers que doit-on en faire ?

Peut-être a-t-on organisé un système de « collecte ». Nous avouons n'en rien savoir et nous savons des concitoyens qui ne sont pas mieux renseignés que nous et qui se demandent ce qu'ils doivent faire.

Changement inattendu.

Dans l'Académie de Toulouse, les examens du baccalauréat, lors de la dernière session, ont été passés vers la fin juillet et le début d'août. C'est-à-dire après toutes les autres Académies où ils étaient finis quand ils commencèrent ici.

Il en sera tout le contraire pour la prochaine session. Les examens seront passés dans l'Académie de Toulouse la semaine prochaine, c'est-à-dire avant tous les autres en France.

Nous ne savons pas si cette avance doit compenser ce retard. En tout cas cela étonne un peu et déconcerte les candidats qui croyaient, comme on l'avait dit, passer en octobre. Bien sûr, en principe, les candidats devraient être déjà prêts et ne pas escompter l'effort des dernières semaines.

N'empêche qu'ils se croyaient en droit d'y compter !...

Ça ou rien !

Nous avons vu une voiture de tourisme agencée au gazogène ! Et cela ne nous a pas semblé si ridicule ! Mon Dieu, je ne vous dirai pas que c'est joli, j'oli !

Mais, pour l'instant, il s'agit de savoir ce qu'on veut et si l'on aime mieux circuler sans élégance ou demeurer élégant en cachant son élégance au garage.

Le temps viendra sans doute où l'on aura trouvé le moyen d'adapter le gazogène à une voiture de tourisme sans en défigurer la ligne. En attendant, pour beaucoup, le dilemme se pose : ou ça ou rien ! Vous verrez quels ne seront pas longtemps à mieux aimer ça que rien !

Lycée de Jeunes Filles de Cahors
La Directrice a l'honneur d'informer les familles que la date du Diplôme d'Etudes Secondaires et du Diplôme Complémentaire d'Etudes Secondaires est fixée aux lundis 23 et 24 septembre. Le Certificat d'Etudes Secondaires aura lieu le vendredi 27 et le samedi 28. L'examen d'entrée en 6^e le samedi 28. A dater du 22 septembre, la Directrice ne recevra plus que les mardi et vendredi, de 2 à 4 h.

Ecole Normale d'Instituteurs
La rentrée des internes aura lieu le 29 septembre au soir pour les élèves de 2^e et de 3^e année. Les cours reprendront le 30 septembre au matin.

Certificat d'Etudes primaires
L'examen du Certificat d'Etudes primaires réservé aux élèves réplés qui n'ont pu se présenter à la session normale aura lieu le jeudi 26 septembre, à 7 heures 30 dans les 3 centres suivants : Cahors ; Ecole de garçons du Boulevard Gambetta ; Figeac ; Ecole de garçons. Gourdon ; Ecole de garçons.

Citation
Nous avons le plaisir d'apprendre la belle citation à l'Ordre de la Division du Lieutenant d'Artillerie Pierre Rivier, l'un des généraux du docteur Peyrissac, médecin de poste ville. Le Lieutenant Rivier était engagé volontaire de la guerre 1914, dans l'aviation, titulaire de la Croix de Guerre avec plusieurs citations et de la Légion d'Honneur.

Réfugiés des départements de l'Oise et de la Somme
Les réfugiés des départements de l'Oise et de la Somme partiront dimanche 22 septembre. Rassemblement dans la cour de la Gare des Voyageurs à 13 h. 30.

Port d'arme prohibée
La police a arrêté le nommé C. G., 19 ans, réfugié de Bourges, qui était porteur d'un pistolet automatique non déclaré et d'un couteau à cran d'arrêt. Il a été déféré au Parquet.

Surveillance des marchés
Procès-verbal a été dressé par M. le Commissaire de Police à Mme Rigal, propriétaire à Montpezat, pour vente, sur le marché, de raisins à un prix au-dessus de la taxe.

Mauvais voisin !
Le nommé Charles Schrader, 24 ans, réfugié, demeurant dans les Baraquements, menaçait ses voisins, à la suite d'une discussion, de la frapper avec un couteau à cran d'arrêt. Plainte fut portée. Schrader, après enquête, a été mis en état d'arrestation pour port d'arme prohibée et menaces.

En outre, ce couteau avait été volé et cédé à Schrader par un camarade. Déféré au Parquet, Schrader a été écroué à la prison.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 13 septembre au 20 septembre 1940

Naissances
Le calendrier est établi en tenant compte des difficultés actuelles de transport. Il y aura plusieurs « poules », suivant la classe des équipes engagées et leur répartition géographique.

LES COURS PIGIER
méritent tout spécialement la confiance des familles par leur honorabilité et leur enseignement pratique et éducatif.

Arrondissement de Cahors
Luzech
Salubrité. — Au jour où notre belle cité retrouve un peu de son calme d'autrefois, alors que les milliers de réfugiés et d'hommes de troupe qui n'ont cessé d'affluer viennent ou sont en train de nous quitter, il est bon de constater que la Municipalité, qui a déjà tant fait, a pris les mesures nécessaires en vue de l'assainissement de l'hygiène du bon ordre, qui doivent succéder à ces durs événements.

Leçons particulières
FRANÇAIS, ANGLAIS, etc.
Mlle DESGRANGES
7 bis, rue Clémenceau, CAHORS. (32.673)

PALAIS DES FETES
Samedi 21, dimanche 22 septembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

TEMPÊTE SUR L'ASIE
En complément : le film le plus comique de la saison

JOYEUX COMPÈRE
EDEN
Samedi 21 et dimanche 22 septembre, en soirée. Dimanche, matinée.

NUITS DE PRINCES
avec Kate de Nagy, Jean Murat, Nicolas Koline, Pauline Caston, René Lefèvre et Fernand Fabry.

Le Rescapé, comédie dramatique.

Feuilleton du « Journal du Lot » 58
MAX DU VEUZIF
Rien qu'une nuit

Evidemment, elle était sa femme, mais elle était devenue sienne d'une façon si particulière qu'il n'arrivait pas à se faire une idée de ce que serait leur existence l'un auprès de l'autre. Les événements avaient été si imprévus !

A Barcelone, il ne s'était pas inquiété... Il ne s'agissait que d'une intimité d'un jour et d'une nuit... Après ces quelques heures passées ensemble, ce serait peut-être la mort pour lui, il n'y avait donc pas lieu de se tourmenter pour l'avenir... A ce moment-là, le présent seul comptait, et il n'avait eu qu'à embellir le plus possible ce court répit ! Mais cet avenir, si estompé alors, se présentait maintenant avec toute sa réalité... et presque sans transition !

Il dut reconnaître que jamais il n'avait supposé que les choses tourneraient si vite... Il en restait interloqué. De nouveau, il égrena la marche des événements de la journée : l'arrivée

L'ouverture de la chasse en zone libre
A compter du 6 octobre la chasse sera ouverte dans la zone libre.

Les Sports

STADE CADOURCIEN
Section Association. — A l'occasion de la séance d'entraînement dimanche 22 courant, prière aux jeunes gens désirant pratiquer sous les couleurs du Stade d'apporter trois photographies.

Le secrétaire de la section assurera une permanence de 10 h. à 11 h. au Stade Lucien-Desprats pour l'enregistrement des nouvelles adhésions ou renouvellements.

Reprise d'activité. — L'activité reprend peu à peu au sein de la section du ballon rond. La clôture des engagements et certaines formalités de qualification devant être accomplies à la date du 20 septembre, ont fait qu'une certaine effervescence règne en ce début de saison parmi les jeunes et même anciens joueurs cadourciens.

Le premier match est imminent ; le premier match officiel, fixé vraisemblablement au deuxième dimanche d'octobre, autant de faits susceptibles d'activer la reprise des belles journées au Stade Lucien-Desprats. Le Stade Cadourcien a, comme beaucoup d'autres clubs de sa catégorie, reçu cette année le précieux concours de joueurs dont la réputation dépasse largement le cadre local.

Les jeunes, après de solides séances d'éducation physique, viennent de bonnes leçons d'entraînement et le foot-ball cadourcien aura sa place, comme par le passé, dans la compétition régionale.

LES JEUNES CADOURCIENS
Foot-Ball Association. — Les Jeunes Cadourciens sont heureux de porter à la connaissance des nombreux clubs du Lot et des environs qu'ils ont repris leur activité et que, dès maintenant, deux jeunes équipes sont constituées et ont commencé leur entraînement sous la direction du sympathique ancien joueur des Cadourciens, Jean Contios. En conséquence, les clubs qui désiraient conclure un match aller et retour avec les J.C. sont priés de s'adresser le plus tôt possible au Secrétaire des Jeunes Cadourciens, qui répondra aussitôt, en lui indiquant leurs dates libres.

« COUPE DU QUERCY » DE FOOT-BALL ASSOCIATION
Désirant plus que jamais, et dans toute la mesure du possible, favoriser le Sport bien compris, le Comité diocésain d'A.C.F.J. (J.O.C., J.A.C., J.E.C.) a décidé de créer, sous le patronage de la F.G.S.P.F. (Fédération Gymnastique et Sportive des Patros de France), une « Coupe du Quercy », de Foot-Ball-Association.

Aussi invite-t-il tout particulièrement les petites équipes rurales à s'engager dans la compétition, et pour cela, à se mettre dès à présent en relation avec M. Alfred Millereux, 7, rue Clémenceau, Cahors, qui est à leur disposition pour tous renseignements.

Dès dimanche prochain, paraîtra le règlement de la « Coupe du Quercy ».

Le calendrier est établi en tenant compte des difficultés actuelles de transport. Il y aura plusieurs « poules », suivant la classe des équipes engagées et leur répartition géographique.

LES COURS PIGIER
méritent tout spécialement la confiance des familles par leur honorabilité et leur enseignement pratique et éducatif.

Arrondissement de Cahors
Luzech
Salubrité. — Au jour où notre belle cité retrouve un peu de son calme d'autrefois, alors que les milliers de réfugiés et d'hommes de troupe qui n'ont cessé d'affluer viennent ou sont en train de nous quitter, il est bon de constater que la Municipalité, qui a déjà tant fait, a pris les mesures nécessaires en vue de l'assainissement de l'hygiène du bon ordre, qui doivent succéder à ces durs événements.

Leçons particulières
FRANÇAIS, ANGLAIS, etc.
Mlle DESGRANGES
7 bis, rue Clémenceau, CAHORS. (32.673)

PALAIS DES FETES
Samedi 21, dimanche 22 septembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

TEMPÊTE SUR L'ASIE
En complément : le film le plus comique de la saison

JOYEUX COMPÈRE
EDEN
Samedi 21 et dimanche 22 septembre, en soirée. Dimanche, matinée.

NUITS DE PRINCES
avec Kate de Nagy, Jean Murat, Nicolas Koline, Pauline Caston, René Lefèvre et Fernand Fabry.

Le Rescapé, comédie dramatique.

Feuilleton du « Journal du Lot » 58
MAX DU VEUZIF
Rien qu'une nuit

Evidemment, elle était sa femme, mais elle était devenue sienne d'une façon si particulière qu'il n'arrivait pas à se faire une idée de ce que serait leur existence l'un auprès de l'autre. Les événements avaient été si imprévus !

A Barcelone, il ne s'était pas inquiété... Il ne s'agissait que d'une intimité d'un jour et d'une nuit... Après ces quelques heures passées ensemble, ce serait peut-être la mort pour lui, il n'y avait donc pas lieu de se tourmenter pour l'avenir... A ce moment-là, le présent seul comptait, et il n'avait eu qu'à embellir le plus possible ce court répit ! Mais cet avenir, si estompé alors, se présentait maintenant avec toute sa réalité... et presque sans transition !

Il dut reconnaître que jamais il n'avait supposé que les choses tourneraient si vite... Il en restait interloqué. De nouveau, il égrena la marche des événements de la journée : l'arrivée

au château, son tête-à-tête avec Orane, l'amabilité de Mme Le Cadroner, qui s'était montrée vraiment bonne ; enfin, la froide réception de l'industriel en qui il avait deviné tout de suite un adversaire. Mais alors qu'il s'était imaginé qu'Orane ferait des difficultés pour quitter sa famille, elle avait tenu, tout de suite, à le suivre chez lui !

A ce moment-là, la décision de la jeune femme lui avait fait intérieurement plaisir, puis que sans discussion celle-ci admettait la validité de leur mariage et ne reniait pas la dette sacrée qu'elle avait contractée envers lui. Il lui était donc très doux de se dire qu'Orane ne se dérobait pas à ses devoirs d'épouse. Son attitude avait été mille fois plus jolie qu'il n'avait osé l'espérer dans ses meilleures minutes d'optimisme.

Cependant, ce soir, un malaise était en lui sans qu'il le définît bien.

Avec une sorte d'angoisse, il se demandait ce qu'allait penser la jeune fille, habituée au luxe d'appartements spacieux, de son petit intérieur de garçon, vers lequel il la conduisait. Une chambre avec son cabinet de toilette, un bureau et une cuisine où sa concierge lui préparait ses repas, quand il mangeait chez lui, c'était tout son royaume !

Pour une personne élevée comme Orane, dans un milieu aussi choisi que les Jachères, n'allait-il pas y avoir de pénibles désillusions ?

A la dérobée, il l'examinait avec une

attention inquiète. Quels étaient ses goûts et ses exigences ? Serait-elle indulgente ou dédaigneuse ? Il ne pouvait deviner ce qui se passait derrière le mince visage énigmatique, et son sang s'échauffait dans ses artères quand il se disait que peut-être elle méprisait le trop humble logis dont il s'était contenté jusqu'ici.

Ah ! qu'en cette minute il regretta d'avoir agi avec tant de précipitation ! Pourquoi donc avait-il ressenti un tel besoin de rejoindre cette femme ? S'il avait agi avec plus de modération, il aurait amené Orane dans un appartement préparé pour elle, avec des meubles choisis, dans un cadre digne de la fille d'un châtelain.

Son erreur provenait de n'avoir pas supposé qu'Orane pouvait accepter de le suivre dès qu'il se présenterait à elle.

Les événements avaient marché vraiment plus vite qu'il ne l'espérait.

N'avait-il pas lui-même, devant l'attitude de M. Le Cadroner, souhaité revenir en arrière ? Que ne s'était-il, alors, retiré discrètement ?... C'est la jeune femme qui n'avait pas admis la réception faite par son père à son mari, Obligée de choisir entre son respect filial et son devoir d'épouse, Orane n'avait pas hésité. En ce sens, elle avait été irréprochable.

Il croyait encore l'entendre dire avec hauteur :

— Vous vous trompez, mon père, j'ai contracté vis-à-vis de mon mari

une obligation à laquelle je ne me soustrairai pas.

En évoquant ces paroles altières, Ruitz se sentait devenir grave. Orane était fière et loyale, elle tenait ses promesses... Il comprenait qu'un mari devait pouvoir apprécier une femme comme elle.

Mais en dehors de cette loyauté irréprochable, quels sentiments éprouvait-elle à son égard ?

Ni dans l'attitude de la jeune femme, ni dans son accueil, il n'avait senti aucun élan vers lui.

Pourtant, cette femme, il l'avait tenue, toute une nuit, dans ses bras ! Elle avait été à lui et il avait pu s'imaginer que son mariage, malgré les singulières conditions dans lesquelles il avait été conclu, était un mariage comme les autres.

Aujourd'hui, il s'apercevait que tout un monde d'idées, de préjugés et de races, le séparait de celle qui portait son nom.

Le fait qu'elle était sa femme ne les rapprochait pas... En était-il une meilleure preuve que l'attitude réservée qu'elle observait depuis leur départ de Tours ?

Correctement assise sur la banquette opposée, la jeune femme demeurait étrangère et lointaine pour ce compagnon de route qu'elle consentait cependant à suivre. Quand elle ne lisait pas, elle fermait les yeux et affectait de dormir, bien que sous les paupières soigneusement baissées il devinât l'éveil de la pensée.

(A suivre).

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Hymnée. — Lundi a été célébré à Gourdon le mariage de notre gracieuse compatriote, Mlle Simone Admiral, fille du sympathique négociant et conseiller municipal de notre ville, avec M. Georges Lascoux, l'excellent négociant de la place du Majou.

Au cours de la cérémonie, M. Traucou, notre très distingué premier adjoint au maire, a adressé ses meilleurs vœux aux jeunes époux et a remercié bien sincèrement M. Admiral, qui lui avait remis une somme de 500 fr. pour être versée au Bureau de Bienfaisance. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Salviac
Société. — Notre jeune et gracieuse concitoyenne, Mlle Roseline Rabigot, fille de M. Rabigot, employé de commerce à Paris, et nièce de M. Maradéens, l'estimé propriétaire de notre ville, a été reçue au concours de l'Ecole Normale de filles (section des réfugiés). Nos sincères félicitations.

Préparation ferroviaire. — Jusqu'à ces derniers jours, les voyageurs du canton de Salviac, usagers de la station de Dégagnac, étaient dans l'obligation de séjourner deux nuits à Cahors lorsqu'ils se rendaient au chef-lieu du département pour leurs affaires. Depuis quelques jours, il y a un train, le soir, à 17 h. 40, qui permet aux voyageurs de rentrer chez eux, mais l'autobus fait toujours défaut.

Souillac
Acte de probité. — Ces jours derniers, Mlle Audry, propriétaire à Cazouls, s'était rendue à Souillac pour effectuer diverses provisions. Se trouvant devant le bureau de poste, elle fut obligée de réparer son vélo et déposa son sac à main sur le parapet ; la réparation finie, elle s'en fut à la mairie, laissant, par mégarde, son sac à main sur le parapet. A peine rentrée à la mairie, les jeunes Jacqueline Seigneurin et Janine Debet se précipitèrent sur le parapet, qui contenait la somme de 300 francs.

Creysse
Mort d'une doyenne. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Laplagne, de Colombiers. C'était une des doyennes de notre commune ; elle était âgée de 94 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Martel, son pays d'origine, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Ginouillac
Hymnée. — Samedi a été célébré à Ginouillac le mariage de Mlle Marguerite Tocaben avec M. Elie Bergougnon, propriétaire à Sérignères.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Sarrazac
Conseil municipal. — Le Conseil municipal, dans sa réunion, a délibéré sur les questions suivantes :
1^o Réparations des bâtiments communaux. (Adopté.)
2^o Déclarations des terrains incultes. Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil s'en est remis à la commission spécialement désignée à cet effet.

Trois demandes en assistance aux femmes en couches ont été adoptées et renvoyées à la commission.

Dernière heure

Les nouvelles mesures de rationnement
Le gouvernement vient de prescrire qu'à partir du 23 septembre 1940, les mesures de rationnement vont s'étendre au pain, à la viande et produits dérivés et aux matières grasses ; margarine, saindoux, huile et graisses végétales et au café. Les divers coupons correspondront aux quantités suivantes :

Coupon n° 1, pain, 350 grammes par jour.
Coupon n° 2, sucre, 500 grammes par mois.
Coupon n° 3, café, 300 grammes de mélange par mois (enfants exceptés).
Coupon n° 4, pâtes alimentaires, 250 grammes par mois.
Coupon n° 5, riz, 100 grammes par mois (pour les enfants seulement).
Coupon n° 6, fromages, 50 grammes par semaine.
Coupon n° 7, matières grasses, 100 grammes par semaine.
Coupon n° 8, viande de boucherie, viande de porc, produits de charcuterie et conserves de viande, 360 grammes par semaine.
Coupon n° 9, savon, 125 grammes par mois.
Coupon n° 10, carte de lait.

Les denrées et produits de longue conservation, tels que le sucre, le riz et les pâtes alimentaires seront livrés en échange du coupon mensuel correspondant. Les denrées et produits qui nécessitent un approvisionnement plus fréquent et même journalier, tels que pain, viande et fromage sont livrés en échange des tickets qui constituent en quelque sorte la monnaie des coupons mensuels.

Le gouvernement français, qui a confiance, demande à tous les Français

PETITES ANNONCES

J'ACHETERAI CHER
pouvant qu'ils soient en bon état les livres suivants : Eve ; Physiques (secondé) ; Pariselle ; Chimies (secondé) ; Crouzet ; Grammaires latines ; Chomont ; De Viris illustribus ; Crouzet ; Littératures françaises ; Plie le Jeune ; Lettres ; Des Granges ; Morceaux choisis (3^e, 2^e, 1^{re}) ; Cuvillier ; Philosophie (Tome 1 et 2). URGENT. Prendre adresse aux bureaux du Journal du Lot, 1, rue des Capucins.

EQUIPEZ VOTRE VEHICULE
avec un gazogène de marque
PANHARD
Concessionnaire : FOURCADE, Figeac, T. 73
Distributeur :
DESTIC, r. Joachim-Murat, CAHORS

M. NOUET André informe sa fidèle clientèle qu'étant démobilisé, il se tient à sa disposition pour tous travaux de peinture en bâtiment, vitrerie, papiers peints ; peinture en voitures, peinture cellulosique et synthétique, glaces pour autos. S'adresser : 4, place St-James, CAHORS. (32.660).

ON DEMANDE un bon ouvrier cordonnier, sachant coudre à la main. Bon salaire. S'adresser à SANTONI, 9, rue Emile-Zola ou Place des Consuls.

ON DEMANDE pied à terre meublé, 2 pièces suffisant, petit jardin potager ; rayon 10 kilomètres Cahors. Ecrire en adressant le pli : M. Long, 1, rue des Capucins, Cahors. (32.693).

IL A ETÉ OUBLIÉ, mercredi matin, au lavoir de St-Georges, un gilet de laine Bordeaux. Prière de le rapporter à Mme Coquet, Baraquement B, route de Toulouse, CAHORS. (32.694).

OFFRE de 10 à 15 hectares, terres, pâtures, bois à moitié, bons et vastes bâtiments, outillage agricole, contre-entretien, impôts, et redevances en nature, préférence à grande famille, réfugiés du Nord, ou Belges. S'adresser ou écrire : FERREZ père, agriculteur-proprétaire à Montgey, par Cahors (Lot) (timbre pour réponse). (32.692).

DEMANDE bonne à tout faire, de 25 à 35 ans, propre, sérieuse, sachant cuisine, lessive, travaux divers, références exigées, certificats légalisés si possible. S'adresser ou écrire : FERREZ père, à Montgey, par Cahors (Lot). (32.692).

A VENDRE carrosserie camion, forme wagon. Surface intérieure 3 m. 55 x 2. Hauteur 1 m. 72. Portes latérales, excellent état. S'adresser : M. Lambert, Grains, Cahors. (32.683).

CHERCHE à louer maison ou appartement moderne, à Cahors ou environs, si possible meublé, minimum 4-5 pièces. Adresser : Eloy, 1, rue des Capucins. (32.696).

A vendre, dans localité bien desservie, Maison et dépendances. Parfait état. Prix intéressant. Traite directement. Ecrire BRASSAC, 1, rue des Capucins. (32.660).

A VENDRE
« Indicateur Immobilier »
109, Boulevard Gambetta à CAHORS

CAHORS. — Banlieue immédiate, grande Villa, nombreuses pièces. Belle galerie vitrée, vue splendide, vastes terrains. Libre à la vente. Prix : 220.000 francs. (32.697).

CAHORS. — Aux portes de la ville, Villa 5 pièces, jardin, belle vue, eau, électricité, Libre de suite. Prix : 150.000 francs. (32.697).

A 8 km. de la ville, Maison rurale, deux pièces, puits, dans un terrain de cinq hectares, bois, friches, terres labourables. Libre de suite. Prix : 10.000 fr. (32.697).

BELLE PROPRIÉTÉ, à 200 mètres gare, desservie aussi par poste rurale et près Cahors, comprenant : maison d'habitation de 12 pièces, cuisine, office, petite salle-à-manger, grande salle-à-manger, bureau, salle de bains, lingerie, garage vitrée de 15 mètres de long. Au 1^{er} étage, 4 chambres, un cabinet de toilette, chambre de bonne, terrasse. Le tout sur cave voûtée, dépendances, buanderie, magasin à grains, vaste grange. Maison de colon de deux pièces. Eau à discrétion par deux puits et citerne. Tout à l'égout, W.-C. intérieur, fosse septique. Electricité possible immédiatement. Terrain : un total de 25 hectares environ, en qualités diverses, dont 15 hectares de bois ; un tenant de sept hectares autour des immeubles. Libre à la vente. Prix : 220.000 fr. (32.697).

A enlever de suite, cause de départ : Outillage et matériel complets de boucherie, en parfait état. Balance, glacière, étals, etc... (32.697).

Ménage demandé pour garde château, à 2 km. de Cahors. Bon logement, jardin. Rémunération, sérieuses références exigées. Se présenter Indicateur Immobilier. (32.697).

ETUDE de Maître HERBECQ
Suivant acte reçu par Maître HERBECQ, notaire à Cahors, 3, place Clément-Marot, le dix-sept septembre 1940, enregistré le 18 du même mois, Vol. 781, F^o 16, case 73, Monsieur Fernand-Paul PAVOT et Madame Marie BAS, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, 37, rue Lastic, ont vendu à Monsieur Jules-René CABANES et Madame Georgette BOY, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, 8, rue Lesliou.

Un fonds de commerce de boucherie, dite « Boucherie LAYÉ », exploitée à Cahors, 3, place Saint-Maurice, comprenant les éléments incorporels et le matériel.

Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours au plus tard de la deuxième insertion effectuée dans le Journal du Lot, au domicile élu par les parties, à Cahors, en l'étude de Maître HERBECQ, notaire, 3, place Clément-Marot.

Pour première insertion.
Imp. COUETLAN (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

VENRE ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE

ETUDE de Maître Léon BOUYSSOU
Notaire à Cahors

VENTE MOBILIERE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le public est informé que le lundi TRENTE SEPTEMBRE 1940, à 14 heures, rue Saint-Pierre, à Cahors, il sera procédé par le ministère de Maître BOUYSSOU, Notaire à Cahors, à la vente aux enchères publiques d'un mobilier dépendant de la succession de Madame POUYRAL Marie, veuve de Monsieur BESSAC Achille, et comprenant notamment :

Lits complets, armoires, buffet, tables, chaises, fauteuils, linge (draps, serviettes, services de table), garniture de cheminée, glaces, cuivres, vaisselle, verres, batterie de cuisine et objets divers.

Le prix de vente sera payé comptant. Il sera perçu 15 0/0 en sus du prix d'adjudication.

Aucune réclamation ne sera admise après adjudication.

Pour avis : Signé : BOUYSSOU.